

I. BILAN AU 31/07/2024

A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/07/2024	Net 31/07/2023
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	38 302	38 302		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage				
Autres immobilisations corporelles	53 191	39 294	13 896	28 569
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	679 807 308	115 241 107	564 566 202	534 195 419
Créances rattachées à des participations	50 050 000		50 050 000	88 906 667
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	74 913 051		74 913 051	74 913 051
ACTIF IMMOBILISE	804 861 852	115 318 703	689 543 149	698 043 706
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes	1 840		1 840	
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	732 888		732 888	642 205
Autres créances	14 710 959		14 710 959	179 339 296
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	79 253		79 253	98 002
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	380 005		380 005	297 355
ACTIF CIRCULANT	15 904 945		15 904 945	180 376 858
Frais d'émission d'emprunts à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	820 766 797	115 318 703	705 448 094	878 420 563

Signé par :

AFFLELOU Anthony

F36EEE5C31644C4...

SAS 3AB OPTIQUE DEVELOPPEMENT

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
Capital social ou individuel (dont versé : 279 930 394)	279 930 394	279 930 394
Primes d'émission, de fusion, d'apport	8 097 434	8 097 434
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	4 035 720	959 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)		
Report à nouveau	426 230	17 968 543
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	27 496 240	61 534 407
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	10 158 523	10 158 523
CAPITAUX PROPRES	330 144 541	378 648 300
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		2 016
Provisions pour charges		
PROVISIONS		2 016
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)	200 200 000	383 734 576
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	453 365	193 272
Dettes fiscales et sociales	758 411	649 224
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	173 891 777	115 193 176
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	375 303 553	499 770 247
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	705 448 094	878 420 563

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/07/2024

Rubriques	Exercice 2024		Total	Exercice 2023
	France	Exportation		
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 960 624	73 435	2 034 059	1 889 830
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	1 960 624	73 435	2 034 059	1 889 830
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			9 500	
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			2 016	20 694
Autres produits			208 426	258 510
PRODUITS D'EXPLOITATION			2 254 001	2 169 034
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 235 926	1 146 535
Impôts, taxes et versements assimilés			28 093	27 395
Salaires et traitements			1 516 302	1 131 613
Charges sociales			704 615	480 193
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			14 673	15 377
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			9	9 866
CHARGES D'EXPLOITATION			3 499 618	2 810 979
RESULTAT D'EXPLOITATION			-1 245 617	-641 945
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			59 774 982	95 210 361
Produits financiers de participations			59 763 311	95 210 361
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			11 671	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			30 733 749	32 848 108
Dotations financières aux amortissements et provisions			4 629 213	10 422 817
Intérêts et charges assimilées			26 104 535	22 425 291
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			29 041 233	62 362 253
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			27 795 616	61 720 307
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
CHARGES EXCEPTIONNELLES			112 173	8 071
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			173	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			112 000	8 071
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
RESULTAT EXCEPTIONNEL			-112 173	-8 071
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			189 002	178 338
Impôts sur les bénéfices			-1 800	-509
TOTAL DES PRODUITS			62 028 983	97 379 395
TOTAL DES CHARGES			34 532 742	35 844 988
BENEFICE OU PERTE			27 496 240	61 534 407

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. Activité de la société

La société 3AB OPTIQUE DEVELOPPEMENT à une activité de holding. C'est une société de droit français, société par actions simplifiée, contrôlée par la société « AFFLELOU ».

1.2. Faits caractéristiques de l'exercice

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/08/2023 au 31/07/2024 soit une durée de 12 mois.

Les principaux chiffres clés sont :

- Chiffre d'affaires : 2 034 059 €
- Total du bilan : 705 448 094 €
- Résultat net comptable : 27 496 240 €

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels de la société SAS 3AB OPTIQUE DEVELOPPEMENT qui ont été établis et arrêtés par le président.

2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

2.1. Dividendes reçus

En date du 24 janvier 2024, la société Alain Afflelou franchiseur a décidé de faire une distribution de 50 millions d'euros, soit un montant d'environ 4.685 euros par action à 3AB Optique Développement. Cette distribution a été prélevée sur le report à nouveau de la société Alain Afflelou Franchiseur et a été mise totalement en paiement.

2.2. Versements de dividendes

A la même date, la société 3AB Optique Développement a décidé de faire une distribution de 76 millions d'euros, soit un montant d'environ 0.271 euros par action à AFFLELOU. Cette distribution a été prélevée sur le report à nouveau de la société Alain Afflelou Franchiseur et a été mise totalement en paiement.

2.3. Contrôle fiscal

La société 3ABOD a fait l'objet d'une vérification de comptabilité qui s'est clôturée en décembre 2023, portant sur l'ensemble des impôts et taxes au titre des exercices clos au 31 juillet 2020, 2021 et 2022. Ce contrôle n'a donné lieu à aucune rectification.

3. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun autre événement important n'est intervenu depuis le 1er août 2024, susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité ou le patrimoine de la société.

4. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 juillet 2024 sont établis selon les principes, normes et méthodes comptables découlant du Plan Comptable Général 2014 conformément au règlement ANC 2014-03, à l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs du Conseil National de la Comptabilité et du Comité de Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

4.1. Immobilisations

4.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels acquis par la société. Ces éléments sont amortis sur une durée de 3 ans.

4.1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Leur dépréciation est constatée par voie d'amortissement selon le mode linéaire.

Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

- Agencements et aménagements divers : 6 à 10 ans
- Matériel et outillage : 3 à 10 ans
- Matériel de bureau : 5 ans
- Matériel informatique : 3 à 5 ans
- Matériel de transport : 3 à 4 ans
- Mobilier : 5 ans

4.1.3. Immobilisations financières

Participations et autres titres immobilisés :

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, hors frais d'acquisition.

La société déterminera la valeur réelle des titres selon le montant de l'actif net à la clôture de l'exercice, le niveau de rentabilité et la valeur d'utilité.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

Valeurs mobilières de placements :

Non applicable

4.2. Evaluation des stocks

Non applicable.

4.3. Créances

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

4.4. Frais d'émissions d'emprunt

Non applicable.

4.5. Prime de remboursement des obligations

Non applicable.

4.6. Provisions règlementées

Les provisions règlementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

4.7. Provisions pour risques

Non applicable.

4.8. Indemnité départ à la retraite

En France, l'indemnité de retraite est un montant forfaitaire versé à l'employé quand ce dernier part à la retraite. Le montant de cette prestation dépend de la durée de service de l'employé à la date de la retraite et est défini par les conventions collectives et/ou d'entreprise. L'indemnité du plan de retraite ne fournit pas de droits acquis aux employés avant qu'ils atteignent l'âge de la retraite (droits non acquis). Les indemnités de départ à la retraite ne sont pas liées à d'autres prestations standards de retraite, telles que les pensions versées par la sécurité sociale ou les fonds complémentaires (Arcco et Agirc).

Les régimes de retraite, les indemnités assimilées et autres avantages sociaux qui sont analysés comme des régimes à prestations définies (régime dans lequel le Groupe s'engage à garantir un montant ou un niveau de prestation défini), sont inscrits en engagements hors bilan sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la date de clôture, diminuée de la juste valeur des actifs du régime y afférent qui leur sont dédiés. Les cotisations versées au titre des régimes qui sont analysés comme des régimes à cotisations définies, c'est-à-dire lorsque la société n'a pas d'autre obligation que le paiement de cotisations, sont comptabilisées en charges de l'exercice.

Les hypothèses de calcul retenues par l'organisme collecteur sont les suivantes :

- Table de mortalité : TF-TH 14/16
- Droits régissant les IFC : issus de la CCN Optique - Lunetterie de détail
- Age de départ à la retraite :
 - 65 ans pour la catégorie Cadres,
 - 64 ans pour la catégorie Agents de maîtrise
 - 64 ans pour la catégorie Ouvriers / Employés

SAS 3AB OPTIQUE DEVELOPPEMENT

- Mode de départ en retraite : Départ volontaire
- Taux de charges sociales patronales : taxation de 42.0 %
- Taux d'évolution des salaires : 2.8 % l'an
- Taux de turn-over : 2.9 %
- Taux d'actualisation : 3.6 % l'an

4.9. Dérogations aux principes généraux

4.7.1. Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4.7.2. Changements de méthode de présentation

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

4.7.3. Opérations à long terme

Non applicables.

5. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

5.1. Intégration fiscale

Impôts sur les sociétés et convention d'intégration fiscale :

Au 31 juillet 2024, la société a calculé l'impôt sur les sociétés selon la convention d'intégration fiscale qui prévoit que ses filiales constatent leur impôt comme si elles étaient imposées seules. La société conserve ainsi les économies générées par les déficits de ses filiales.

5.2. Immobilisations financières

Dépréciations et pertes de valeur

A la clôture, la valeur d'inventaire des titres de LOA étant inférieure à la valeur d'acquisition, une provision a été constatée. La provision cumulée sur ces titres s'établit à 115 241 107 € à l'actif du bilan.

6. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

6.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

6.1.1 Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/07/2023	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/07/2024
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	38 302				38 302
Total 1 Incorporelles	38 302				38 302
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.					
Installations générales et agencements					
Installations techniques, matériels et outillages					
Matériel de transport	36 692				36 692
Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 499				16 499
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	53 191				53 191
Immobilisations corporelles en cours (1)					
Acomptes					
TOTAL	91 493				91 493

- (1) Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs réalisées par la société pour les besoins de son activité.

SAS 3AB OPTIQUE DEVELOPPEMENT

6.1.2 Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Tableau des amortissements techniques :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/07/2023	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/07/2024
Frais d'établissement et de développement Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	38 302			38 302
Total 1	38 302			38 302
Terrains				
Constructions				
Installations générales et agencements				
Installations techniques, matériels et outillages				
Matériel de transport	21 429	9 173		30 602
Matériel de bureau informatique, mobilier	3 193	5 500		8 693
Emballages récupérables et divers				
Total 2	24 622	14 673		39 294
TOTAL	62 924	14 673		77 597

6.1.3 Provision pour dépréciation des immobilisations

Se référer au paragraphe [7.2. Etat des provisions](#).

6.2. Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/07/2023	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/07/2024	Provision	Valeur Nette au 31/07/2024
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations	733 713 979	53 522 875	57 379 546	729 857 308	115 241 107	614 616 202
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	74 913 051			74 913 051		74 913 051
TOTAL	808 627 030	53 522 875	57 379 546	804 770 359	115 241 107	689 529 252

6.3. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 140 786 903 € en valeur brute au 31/07/2024 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	74 913 051		74 913 051
Créances rattachées à des participations	50 050 000		50 050 000
Prêts			
Autres immobilisations financières	74 913 051		74 913 051
ACTIF CIRCULANT :	65 873 852	15 823 852	50 050 000
Clients	732 888	732 888	
Clients douteux			
Personnel et comptes rattachés			
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	53 947	53 947	
Groupe et associés	14 655 025	14 655 025	
Débiteurs divers	1 987	1 987	
Charges constatées d'avance	380 005	380 005	
TOTAL	140 786 903	15 823 852	124 963 051
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

6.4. Créances clients et comptes rattachés

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/07/2024	Net 31/07/2023
Créances clients et comptes rattachés	732 888		732 888	642 205
Autres créances	14 710 959		14 710 959	179 339 296
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	15 443 847		15 443 847	179 981 501

Les provisions sont établies selon les modalités décrites au [paragraphe 7.2.](#)

SAS 3AB OPTIQUE DEVELOPPEMENT

6.5. Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/07/2024	Au 31/07/2023
Intérêts courus à recevoir	50 000	0
Factures à établir clients divers	0	0
Facture à établir fournisseurs centrale	0	0
Avoirs à recevoir divers	1 987	0
Avoirs à recevoir Groupe	0	0
Produits à recevoir divers	0	0
TOTAL	51 987	0

6.6. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 380 005 €.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/07/2024	Au 31/07/2023
Charges d'exploitation	380 005	297 355
Charges financières	0	0
Charges exceptionnelles	0	0
TOTAL	380 005	297 355

7. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

7.1. Capitaux propres

7.1.1. Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominal
	A la clôture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursement ou annulation sur l'exercice	
Actions ordinaires	279 930 394			1,00
TOTAL	279 930 394	0	0	

7.1.2. Affectation des résultats de l'exercice 2023

Les comptes de l'exercice 2023 ont fait apparaître un résultat de 61 534 407 €. Selon la décision de l'AGO statuant sur les comptes, ce profit a été affecté comme suit :

- Affectation à la réserve légale (5% du bénéfice) soit 3 076 0720€ auquel il convient d'ajouter le report à nouveau de 17 968 542€ soit un résultat distribuable de 76 426 228€ réparti comme suit :
 - 76 000 000€ en versement de dividendes,
 - le solde d'un montant de 426 230 € au poste « Report à nouveau ».

7.2 Etat des provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

7.2.1 Provisions pour charges

Chiffres exprimés en euros	Au 31/07/2023	Dotations	Reprises	Au 31/07/2024
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	2 016		2 016	
TOTAL	2 016	0	2 016	0

SAS 3AB OPTIQUE DEVELOPPEMENT

7.2.2 Provision pour dépréciation des immobilisations

Chiffres exprimés en euros	Au 31/07/2023	Dotations	Reprises	Au 31/07/2024
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations	110 611 893	4 629 213		115 241 107
Provisions autres immos financières				
TOTAL	110 611 893	4 629 213	0	115 241 107

7.2.3 Provision amortissements dérogatoires

Chiffres exprimés en euros	Au 31/07/2023	Dotations	Reprises	Au 31/07/2024
Amortissements dérogatoires	10 158 523			10 158 523
TOTAL	10 158 523	0	0	10 158 523

7.3 Etats des échéances des dettes

DETTEs	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	200 200 000		200 200 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	453 365	453 365		
Personnel et comptes rattachés	410 164	410 164		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	211 030	211 030		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	117 961	117 961		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	19 256	19 256		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	173 891 777	173 891 777		
Autres dettes				
Dettes rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	375 303 553	175 103 553	200 200 000	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice	218 476 958			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	402 011 534			

7.4 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Chiffres exprimés en euros	Au 31/07/2024	Au 31/07/2023
Fournisseurs Groupe	329 960	92 830
Fournisseurs France	110 649	75 104
Fournisseurs Etrangers		
Fournisseurs factures non parvenues	12 756	25 338
Valeurs nettes comptables	453 365	193 272

SAS 3AB OPTIQUE DEVELOPPEMENT

7.5 Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	453 365	193 272
Dettes fiscales et sociales	758 411	649 224
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dette financières divers (dt empr. partic :)	200 200 000	383 734 576
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	173 891 777	115 193 176
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	375 303 553	499 770 248

8. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

8.1 Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2024 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2024		Exercice 2023	
	France	CEE + Export	Total	Total
Ventes de marchandises				
Ventes de produits finis				
Production vendue de services	1 960 624	73 435	2 034 059	1 889 830
Chiffre d'affaires	1 960 624	73 435	2 034 059	1 889 830
%	96,39 %	3,61 %	100,00 %	

SAS 3AB OPTIQUE DEVELOPPEMENT

8.2 Autres produits d'exploitation

Chiffres exprimés en euros	Au 31/07/2024	Au 31/07/2023
Production stockée		
Production immobilisée		
Autres produits divers de gestion et subvention d'exploitation	9 500	
Reprise sur amortissement et provisions, transfert de charges	210 442	279 204
TOTAL	219 942	279 204

8.3 Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 29 041 233 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS FINANCIERS	59 774 982	95 210 361
Produits financiers de participations	59 763 311	95 210 361
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	11 671	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	30 733 749	32 848 108
Dotations financières aux amortissements et provisions	4 629 213	10 422 817
Intérêts et charges assimilées	26 104 535	22 425 291
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	29 041 233	62 362 253

Les produits financiers de participations se répartissent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant
- Dividendes Groupe	50 000 000
- Intérêts prêts Groupe	3 522 875
- Intérêts comptes courants d'associés	6 240 436
TOTAL	59 763 311

Sociétés concernées	Dividendes reçus
AFFLELOU	50 000 000

8.4 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de -112 173 € s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	112 173	8 071
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	173	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	112 000	8 071
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-112 173	-8 071

8.5 Impôt sur les bénéfices

La société 3AB OPTIQUE DEVELOPPEMENT est membre d'un Groupe d'intégration fiscale ayant pour société mère, la société AFFLELOU .

8.5.1 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices lié à l'activité

Résultats	Résultat comptable avant impôt	Réintégrations et déductions	Report déficitaire à imputer IS	Résultat fiscal	Montant de l'impôt théorique	Dû	Résultat net après impôt
TOTAL	27 496 240	-39 527 750		-12 031 509		-1 800	27 496 240

Exercice 2024		
Résultat comptable de l'exercice		27 496 240
1. Réintégrations fiscales		10 163 049
2. Déductions fiscales		-49 690 799
Détermination du résultat fiscal	BENEFICE	DEFICIT
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		-12 031 509
Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		
RESULTAT FISCAL		-12 031 509

L'impôt dû relatif aux résultats courant et exceptionnel a été calculé en multipliant le taux effectif d'imposition par les résultats courants et exceptionnels comptables, corrigé des réintégrations et déductions fiscales des charges courantes et exceptionnelles.

SAS 3AB OPTIQUE DEVELOPPEMENT

8.5.2 Incidence sur le résultat de l'application des dispositions fiscales

Impact sur le résultat de l'exercice	Exercice 2024
Résultat de l'exercice	27 496 240
- Impôt sur le bénéfice	
- Crédits d'impôts	
• Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
• Crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	
• Crédit d'impôt famille	
• Réduction d'impôt en faveur du mécénat	-1 800
• Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
• Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
• Autres imputations	
Résultat avant impôt (ou crédit d'impôt)	27 494 440
+ Dotations de l'exercice aux provisions réglementées	
- Reprises de l'exercice sur provisions réglementées	
Variation des provisions réglementées : - amortissements dérogatoires	
Résultat hors dispositions fiscales	27 494 440

9. INFORMATIONS DIVERSES

9.1 Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'année fiscale 2024, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2024	Effectif
Cadres	17,38
Agents de maîtrise	0,00
Employés	2,67
Apprentis	1,68
Stagiaires	
Mandataire	0,00
TOTAL	21,73

9.2 Identité de la société mère consolidante

Les comptes de la société mère sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de la société SAS AFFLELOU 1B Place de la defense 92400 COURBEVOIE - FRANCE.

9.3 Liste des filiales et des participations

Sociétés concernées	% de détention	Capital détenu	Capitaux propres y compris résultat	Résultat Net
<u>Filiales (plus de 50%)</u>				
L'Opticien Afflelou	100%	16 408 734	27 661 357	-3 735 717
Alain Afflelou franchiseur	100%	2 561 154	70 514 917	59 014 496

9.4 Engagements financiers

9.4.1 Engagements donnés

Nantissements

Dans le cadre du refinancement la dette, Afflelou a donné en nantissement la totalité des titres détenus sur 3ABOD soit 279.930.394 actions.

9.4.2 Engagements reçus

Convention RCF

La société AFFLELOU a signé une ligne de crédit (Revolving Crédit Facility) de 30 M€ avec une durée de 54 mois à compter de juillet 2024 :

- 3AB Optique Développement ;
- LOA ;
- Alain Afflelou Franchiseur ;

Cette somme reste utilisable au 31 juillet 2024.

9.5. Engagements sur le personnel

9.5.1 Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite

Le montant des indemnités de départ à la retraite s'élève à 110 508 euros.

9.5.2 Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite

Un nouvel accord de participation Groupe a été conclu en décembre 2020. Les sommes constituant la réserve de participation sont distribuées aux salariés qui les placent sur les fonds communs de placement proposé par la banque Natixis.

Le montant de la participation au titre de l'exercice clos au 31 juillet 2024 s'élève à 186 552 €.

DELOITTE & ASSOCIES

ERNST & YOUNG et Autres

3AB Optique Développement

Exercice clos le 31 juillet 2024

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

DELOITTE & ASSOCIES
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense cedex
S.A.S. au capital de € 2 188 160
572 028 041 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

3AB Optique Développement

Exercice clos le 31 juillet 2024

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société 3AB Optique Développement,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3AB Optique Développement relatifs à l'exercice clos le 31 juillet 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} août 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Le paragraphe « Participations et autres titres immobilisés » de l'annexe aux comptes annuels expose les règles et les méthodes comptables relatives aux titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre société, nous avons apprécié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées ainsi que les informations fournies dans les notes de l'annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 20 décembre 2024

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES

ERNST & YOUNG et Autres

 *Benoit Pimont*

Benoit Pimont

Sébastien Huet

I. BILAN AU 31/07/2024

A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/07/2024	Net 31/07/2023
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	38 302	38 302		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage				
Autres immobilisations corporelles	53 191	39 294	13 896	28 569
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	679 807 308	115 241 107	564 566 202	534 195 419
Créances rattachées à des participations	50 050 000		50 050 000	88 906 667
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	74 913 051		74 913 051	74 913 051
ACTIF IMMOBILISE	804 861 852	115 318 703	689 543 149	698 043 706
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes	1 840		1 840	
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	732 888		732 888	642 205
Autres créances	14 710 959		14 710 959	179 339 296
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	79 253		79 253	98 002
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	380 005		380 005	297 355
ACTIF CIRCULANT	15 904 945		15 904 945	180 376 858
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	820 766 797	115 318 703	705 448 094	878 420 563

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
Capital social ou individuel (dont versé : 279 930 394)	279 930 394	279 930 394
Primes d'émission, de fusion, d'apport	8 097 434	8 097 434
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	4 035 720	959 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)		
Report à nouveau	426 230	17 968 543
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	27 496 240	61 534 407
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	10 158 523	10 158 523
CAPITAUX PROPRES	330 144 541	378 648 300
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		2 016
Provisions pour charges		
PROVISIONS		2 016
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)	200 200 000	383 734 576
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	453 365	193 272
Dettes fiscales et sociales	758 411	649 224
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	173 891 777	115 193 176
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	375 303 553	499 770 247
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	705 448 094	878 420 563

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/07/2024

Rubriques	Exercice 2024		Total	Exercice 2023
	France	Exportation		
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 960 624	73 435	2 034 059	1 889 830
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	1 960 624	73 435	2 034 059	1 889 830
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			9 500	
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			2 016	20 694
Autres produits			208 426	258 510
PRODUITS D'EXPLOITATION			2 254 001	2 169 034
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 235 926	1 146 535
Impôts, taxes et versements assimilés			28 093	27 395
Salaires et traitements			1 516 302	1 131 613
Charges sociales			704 615	480 193
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			14 673	15 377
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			9	9 866
CHARGES D'EXPLOITATION			3 499 618	2 810 979
RESULTAT D'EXPLOITATION			-1 245 617	-641 945
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			59 774 982	95 210 361
Produits financiers de participations			59 763 311	95 210 361
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			11 671	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			30 733 749	32 848 108
Dotations financières aux amortissements et provisions			4 629 213	10 422 817
Intérêts et charges assimilées			26 104 535	22 425 291
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			29 041 233	62 362 253
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			27 795 616	61 720 307
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
CHARGES EXCEPTIONNELLES			112 173	8 071
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			173	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			112 000	8 071
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
RESULTAT EXCEPTIONNEL			-112 173	-8 071
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			189 002	178 338
Impôts sur les bénéfices			-1 800	-509
TOTAL DES PRODUITS			62 028 983	97 379 395
TOTAL DES CHARGES			34 532 742	35 844 988
BENEFICE OU PERTE			27 496 240	61 534 407

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. Activité de la société

La société 3AB OPTIQUE DEVELOPPEMENT à une activité de holding. C'est une société de droit français, société par actions simplifiée, contrôlée par la société « AFFLELOU ».

1.2. Faits caractéristiques de l'exercice

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/08/2023 au 31/07/2024 soit une durée de 12 mois.

Les principaux chiffres clés sont :

- Chiffre d'affaires : 2 034 059 €
- Total du bilan : 705 448 094 €
- Résultat net comptable : 27 496 240 €

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels de la société SAS 3AB OPTIQUE DEVELOPPEMENT qui ont été établis et arrêtés par le président.

2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

2.1. Dividendes reçus

En date du 24 janvier 2024, la société Alain Afflelou franchiseur a décidé de faire une distribution de 50 millions d'euros, soit un montant d'environ 4.685 euros par action à 3AB Optique Développement. Cette distribution a été prélevée sur le report à nouveau de la société Alain Afflelou Franchiseur et a été mise totalement en paiement.

2.2. Versements de dividendes

A la même date, la société 3AB Optique Développement a décidé de faire une distribution de 76 millions d'euros, soit un montant d'environ 0.271 euros par action à AFFLELOU. Cette distribution a été prélevée sur le report à nouveau de la société Alain Afflelou Franchiseur et a été mise totalement en paiement.

2.3. Contrôle fiscal

La société 3ABOD a fait l'objet d'une vérification de comptabilité qui s'est clôturée en décembre 2023, portant sur l'ensemble des impôts et taxes au titre des exercices clos au 31 juillet 2020, 2021 et 2022. Ce contrôle n'a donné lieu à aucune rectification.

3. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun autre événement important n'est intervenu depuis le 1er août 2024, susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité ou le patrimoine de la société.

4. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 juillet 2024 sont établis selon les principes, normes et méthodes comptables découlant du Plan Comptable Général 2014 conformément au règlement ANC 2014-03, à l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs du Conseil National de la Comptabilité et du Comité de Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

4.1. Immobilisations

4.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels acquis par la société. Ces éléments sont amortis sur une durée de 3 ans.

4.1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Leur dépréciation est constatée par voie d'amortissement selon le mode linéaire.

Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

- Agencements et aménagements divers : 6 à 10 ans
- Matériel et outillage : 3 à 10 ans
- Matériel de bureau : 5 ans
- Matériel informatique : 3 à 5 ans
- Matériel de transport : 3 à 4 ans
- Mobilier : 5 ans

4.1.3. Immobilisations financières

Participations et autres titres immobilisés :

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, hors frais d'acquisition.

La société déterminera la valeur réelle des titres selon le montant de l'actif net à la clôture de l'exercice, le niveau de rentabilité et la valeur d'utilité.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

Valeurs mobilières de placements :

Non applicable

4.2. Evaluation des stocks

Non applicable.

4.3. Créances

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

4.4. Frais d'émissions d'emprunt

Non applicable.

4.5. Prime de remboursement des obligations

Non applicable.

4.6. Provisions règlementées

Les provisions règlementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

4.7. Provisions pour risques

Non applicable.

4.8. Indemnité départ à la retraite

En France, l'indemnité de retraite est un montant forfaitaire versé à l'employé quand ce dernier part à la retraite. Le montant de cette prestation dépend de la durée de service de l'employé à la date de la retraite et est défini par les conventions collectives et/ou d'entreprise. L'indemnité du plan de retraite ne fournit pas de droits acquis aux employés avant qu'ils atteignent l'âge de la retraite (droits non acquis). Les indemnités de départ à la retraite ne sont pas liées à d'autres prestations standards de retraite, telles que les pensions versées par la sécurité sociale ou les fonds complémentaires (Arcco et Agirc).

Les régimes de retraite, les indemnités assimilées et autres avantages sociaux qui sont analysés comme des régimes à prestations définies (régime dans lequel le Groupe s'engage à garantir un montant ou un niveau de prestation défini), sont inscrits en engagements hors bilan sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la date de clôture, diminuée de la juste valeur des actifs du régime y afférent qui leur sont dédiés. Les cotisations versées au titre des régimes qui sont analysés comme des régimes à cotisations définies, c'est-à-dire lorsque la société n'a pas d'autre obligation que le paiement de cotisations, sont comptabilisées en charges de l'exercice.

Les hypothèses de calcul retenues par l'organisme collecteur sont les suivantes :

- Table de mortalité : TF-TH 14/16
- Droits régissant les IFC : issus de la CCN Optique - Lunetterie de détail
- Age de départ à la retraite :
 - 65 ans pour la catégorie Cadres,
 - 64 ans pour la catégorie Agents de maitrise
 - 64 ans pour la catégorie Ouvriers / Employés

- Mode de départ en retraite : Départ volontaire
- Taux de charges sociales patronales : taxation de 42.0 %
- Taux d'évolution des salaires : 2.8 % l'an
- Taux de turn-over : 2.9 %
- Taux d'actualisation : 3.6 % l'an

4.9. Dérogations aux principes généraux

4.7.1. Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4.7.2. Changements de méthode de présentation

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

4.7.3. Opérations à long terme

Non applicables.

5. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

5.1. Intégration fiscale

Impôts sur les sociétés et convention d'intégration fiscale :

Au 31 juillet 2024, la société a calculé l'impôt sur les sociétés selon la convention d'intégration fiscale qui prévoit que ses filiales constatent leur impôt comme si elles étaient imposées seules. La société conserve ainsi les économies générées par les déficits de ses filiales.

5.2. Immobilisations financières

Dépréciations et pertes de valeur

A la clôture, la valeur d'inventaire des titres de LOA étant inférieure à la valeur d'acquisition, une provision a été constatée. La provision cumulée sur ces titres s'établit à 115 241 107 € à l'actif du bilan.

6. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

6.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

6.1.1 Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/07/2023	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/07/2024
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	38 302				38 302
Total 1 Incorporelles	38 302				38 302
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.					
Installations générales et agencements					
Installations techniques, matériels et outillages					
Matériel de transport	36 692				36 692
Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 499				16 499
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	53 191				53 191
Immobilisations corporelles en cours (1)					
Acomptes					
TOTAL	91 493				91 493

- (1) Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs réalisées par la société pour les besoins de son activité.

6.1.2 Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Tableau des amortissements techniques :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/07/2023	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/07/2024
Frais d'établissement et de développement Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	38 302			38 302
Total 1	38 302			38 302
Terrains				
Constructions				
Installations générales et agencements				
Installations techniques, matériels et outillages				
Matériel de transport	21 429	9 173		30 602
Matériel de bureau informatique, mobilier	3 193	5 500		8 693
Emballages récupérables et divers				
Total 2	24 622	14 673		39 294
TOTAL	62 924	14 673		77 597

6.1.3 Provision pour dépréciation des immobilisations

Se référer au paragraphe [7.2. Etat des provisions](#).

6.2. Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/07/2023	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/07/2024	Provision	Valeur Nette au 31/07/2024
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations	733 713 979	53 522 875	57 379 546	729 857 308	115 241 107	614 616 202
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	74 913 051			74 913 051		74 913 051
TOTAL	808 627 030	53 522 875	57 379 546	804 770 359	115 241 107	689 529 252

6.3. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 140 786 903 € en valeur brute au 31/07/2024 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	74 913 051		74 913 051
Créances rattachées à des participations	50 050 000		50 050 000
Prêts			
Autres immobilisations financières	74 913 051		74 913 051
ACTIF CIRCULANT :	65 873 852	15 823 852	50 050 000
Clients	732 888	732 888	
Clients douteux			
Personnel et comptes rattachés			
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	53 947	53 947	
Groupe et associés	14 655 025	14 655 025	
Débiteurs divers	1 987	1 987	
Charges constatées d'avance	380 005	380 005	
TOTAL	140 786 903	15 823 852	124 963 051
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

6.4. Créances clients et comptes rattachés

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/07/2024	Net 31/07/2023
Créances clients et comptes rattachés	732 888		732 888	642 205
Autres créances	14 710 959		14 710 959	179 339 296
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	15 443 847		15 443 847	179 981 501

Les provisions sont établies selon les modalités décrites au [paragraphe 7.2.](#)

6.5. Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/07/2024	Au 31/07/2023
Intérêts courus à recevoir	50 000	0
Factures à établir clients divers	0	0
Facture à établir fournisseurs centrale	0	0
Avoirs à recevoir divers	1 987	0
Avoirs à recevoir Groupe	0	0
Produits à recevoir divers	0	0
TOTAL	51 987	0

6.6. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 380 005 €.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/07/2024	Au 31/07/2023
Charges d'exploitation	380 005	297 355
Charges financières	0	0
Charges exceptionnelles	0	0
TOTAL	380 005	297 355

7. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

7.1. Capitaux propres

7.1.1. Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominal
	A la clôture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursement ou annulation sur l'exercice	
Actions ordinaires	279 930 394			1,00
TOTAL	279 930 394	0	0	

7.1.2. Affectation des résultats de l'exercice 2023

Les comptes de l'exercice 2023 ont fait apparaître un résultat de 61 534 407 €. Selon la décision de l'AGO statuant sur les comptes, ce profit a été affecté comme suit :

- Affectation à la réserve légale (5% du bénéfice) soit 3 076 0720€ auquel il convient d'ajouter le report à nouveau de 17 968 542€ soit un résultat distribuable de 76 426 228€ réparti comme suit :
 - 76 000 000€ en versement de dividendes,
 - le solde d'un montant de 426 230 € au poste « Report à nouveau ».

7.2 Etat des provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

7.2.1 Provisions pour charges

Chiffres exprimés en euros	Au 31/07/2023	Dotations	Reprises	Au 31/07/2024
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	2 016		2 016	
TOTAL	2 016	0	2 016	0

7.2.2 Provision pour dépréciation des immobilisations

Chiffres exprimés en euros	Au 31/07/2023	Dotations	Reprises	Au 31/07/2024
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations	110 611 893	4 629 213		115 241 107
Provisions autres immos financières				
TOTAL	110 611 893	4 629 213	0	115 241 107

7.2.3 Provision amortissements dérogatoires

Chiffres exprimés en euros	Au 31/07/2023	Dotations	Reprises	Au 31/07/2024
Amortissements dérogatoires	10 158 523			10 158 523
TOTAL	10 158 523	0	0	10 158 523

7.3 Etats des échéances des dettes

DETTE	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	200 200 000		200 200 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	453 365	453 365		
Personnel et comptes rattachés	410 164	410 164		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	211 030	211 030		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	117 961	117 961		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	19 256	19 256		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	173 891 777	173 891 777		
Autres dettes				
Dettes rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	375 303 553	175 103 553	200 200 000	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice	218 476 958			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	402 011 534			

7.4 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Chiffres exprimés en euros	Au 31/07/2024	Au 31/07/2023
Fournisseurs Groupe	329 960	92 830
Fournisseurs France	110 649	75 104
Fournisseurs Etrangers		
Fournisseurs factures non parvenues	12 756	25 338
Valeurs nettes comptables	453 365	193 272

7.5 Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
DETTE D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	453 365	193 272
Dettes fiscales et sociales	758 411	649 224
DETTE FINANCIERE		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dette financière divers (dt empr. partic :)	200 200 000	383 734 576
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTE DIVERSE		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	173 891 777	115 193 176
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTE	375 303 553	499 770 248

8. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

8.1 Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2024 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	France	Exercice 2024 CEE + Export	Total	Exercice 2023 Total
Ventes de marchandises				
Ventes de produits finis				
Production vendue de services	1 960 624	73 435	2 034 059	1 889 830
Chiffre d'affaires	1 960 624	73 435	2 034 059	1 889 830
%	96,39 %	3,61 %	100,00 %	

8.2 Autres produits d'exploitation

Chiffres exprimés en euros	Au 31/07/2024	Au 31/07/2023
Production stockée		
Production immobilisée		
Autres produits divers de gestion et subvention d'exploitation	9 500	
Reprise sur amortissement et provisions, transfert de charges	210 442	279 204
TOTAL	219 942	279 204

8.3 Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 29 041 233 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS FINANCIERS	59 774 982	95 210 361
Produits financiers de participations	59 763 311	95 210 361
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	11 671	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	30 733 749	32 848 108
Dotations financières aux amortissements et provisions	4 629 213	10 422 817
Intérêts et charges assimilées	26 104 535	22 425 291
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	29 041 233	62 362 253

Les produits financiers de participations se répartissent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant
- Dividendes Groupe	50 000 000
- Intérêts prêts Groupe	3 522 875
- Intérêts comptes courants d'associés	6 240 436
TOTAL	59 763 311

Sociétés concernées	Dividendes reçus
AFFLELOU	50 000 000

8.4 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de -112 173 € s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	112 173	8 071
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	173	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	112 000	8 071
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-112 173	-8 071

8.5 Impôt sur les bénéfices

La société 3AB OPTIQUE DEVELOPPEMENT est membre d'un Groupe d'intégration fiscale ayant pour société mère, la société AFFLELOU .

8.5.1 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices lié à l'activité

Résultats	Résultat comptable avant impôt	Réintégrations et déductions	Report déficitaire à imputer IS	Résultat fiscal	Montant de l'impôt théorique	Dû	Résultat net après impôt
TOTAL	27 496 240	-39 527 750		-12 031 509		-1 800	27 496 240

Exercice 2024		
Résultat comptable de l'exercice		27 496 240
1. Réintégrations fiscales		10 163 049
2. Déductions fiscales		-49 690 799
Détermination du résultat fiscal	BENEFICE	DEFICIT
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		-12 031 509
Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		
RESULTAT FISCAL		-12 031 509

L'impôt dû relatif aux résultats courant et exceptionnel a été calculé en multipliant le taux effectif d'imposition par les résultats courants et exceptionnels comptables, corrigé des réintégrations et déductions fiscales des charges courantes et exceptionnelles.

8.5.2 Incidence sur le résultat de l'application des dispositions fiscales

Impact sur le résultat de l'exercice	Exercice 2024
Résultat de l'exercice	27 496 240
- Impôt sur le bénéfice	
- Crédits d'impôts	
• Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
• Crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	
• Crédit d'impôt famille	
• Réduction d'impôt en faveur du mécénat	-1 800
• Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
• Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
• Autres imputations	
Résultat avant impôt (ou crédit d'impôt)	27 494 440
+ Dotations de l'exercice aux provisions réglementées	
- Reprises de l'exercice sur provisions réglementées	
Variation des provisions réglementées : - amortissements dérogatoires	
Résultat hors dispositions fiscales	27 494 440

9. INFORMATIONS DIVERSES

9.1 Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'année fiscale 2024, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2024	Effectif
Cadres	17,38
Agents de maîtrise	0,00
Employés	2,67
Apprentis	1,68
Stagiaires	
Mandataire	0,00
TOTAL	21,73

9.2 Identité de la société mère consolidante

Les comptes de la société mère sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de la société SAS AFFLELOU 1B Place de la defense 92400 COURBEVOIE - FRANCE.

9.3 Liste des filiales et des participations

Sociétés concernées	% de détention	Capital détenu	Capitaux propres y compris résultat	Résultat Net
<u>Filiales (plus de 50%)</u>				
L'Opticien Afflelou	100%	16 408 734	27 661 357	-3 735 717
Alain Afflelou franchiseur	100%	2 561 154	70 514 917	59 014 496

9.4 Engagements financiers

9.4.1 Engagements donnés

Nantissements

Dans le cadre du refinancement la dette, Afflelou a donné en nantissement la totalité des titres détenus sur 3ABOD soit 279.930.394 actions.

9.4.2 Engagements reçus

Convention RCF

La société AFFLELOU a signé une ligne de crédit (Revolving Crédit Facility) de 30 M€ avec une durée de 54 mois à compter de juillet 2024 :

- 3AB Optique Développement ;
- LOA ;
- Alain Afflelou Franchiseur ;

Cette somme reste utilisable au 31 juillet 2024.

9.5. Engagements sur le personnel

9.5.1 Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite

Le montant des indemnités de départ à la retraite s'élève à 110 508 euros.

9.5.2 Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite

Un nouvel accord de participation Groupe a été conclu en décembre 2020. Les sommes constituant la réserve de participation sont distribuées aux salariés qui les placent sur les fonds communs de placement proposé par la banque Natixis.

Le montant de la participation au titre de l'exercice clos au 31 juillet 2024 s'élève à 186 552 €.

3AB Optique Développement

Société par actions simplifiée au capital de 279.930.394 euros
Siège social : Tout Trinity, 1 bis Esplanade de la Défense
92400 Courbevoie

488 863 358 R.C.S. Nanterre

RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2024

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 juillet 2024 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Tous les documents sociaux, comptes, rapports et autres documents et renseignements s'y rapportant vous ont été communiqués ou ont été mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

FAITS MARQUANTS ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

Activité de la Société

L'exercice écoulé dont nous soumettons les comptes à votre approbation a eu une durée de douze mois ayant couvert la période du 1^{er} août 2023 au 31 juillet 2024.

La société a, au cours de l'exercice écoulé, poursuivi la gestion de ses participations dans ses filiales directes et indirectes et dispensé ses prestations aux filiales.

La société a généré au titre de ses prestations de services aux sociétés du Groupe un chiffre d'affaires de 2.034 k€.

Le total de nos produits d'exploitation s'est élevé à 2.254 k€.

Le total des charges d'exploitation ressort à 3.500 k€ laissant apparaître un résultat d'exploitation déficitaire de (1.246) k€.

Le résultat financier, compte tenu de produits financiers de participation pour un montant de 59.775 k€ et d'intérêts et de dotations financières aux amortissements et provisions et d'intérêts et charges assimilées pour un montant de 30.734 k€, s'établit à 29.041 k€.

Ainsi le résultat courant avant impôts est bénéficiaire à hauteur de 27.796 k€.

Après comptabilisation :

- d'un résultat exceptionnel de (112) k€,
- de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise pour 189 k€
- de l'impôt sur les sociétés de (1.8 k€),

Le résultat net comptable de l'exercice se solde par un bénéfice de 27.496 k€.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement important n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice jusqu'à la date d'établissement du présent rapport.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La société va poursuivre la gestion de ses participations directes et indirectes et assurer ses prestations aux sociétés du Groupe.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Il est précisé en application de l'article L 232-1 du Code de commerce, que la Société n'a entrepris durant l'exercice écoulé aucune activité en matière de recherche et de développement.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

Prise de Participation ou de contrôle au cours de l'exercice

Nous vous informons que nous n'avons pris durant l'exercice écoulé aucune participation ni le contrôle d'aucune société.

FILIALES ET SOCIETES CONTROLEES

Nous vous rappelons que notre Société, à ce jour, détient des participations ou contrôle au sens des articles L 233-1 et suivants du Code de commerce, les sociétés suivantes :

Contrôle direct :

100 % du capital de la société **ALAIN AFFLELOU FRANCHISEUR**, société par actions simplifiée au capital de 2.561.154,24 € dont le siège social est Tour Trinity 1bis Esplanade de la Défense 92400 Courbevoie, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 304.577.794 ;

100 % du capital de la société **L'OPTICIEN AFFLELOU** société par actions simplifiée au capital 16.408.734 € dont le siège social est Tour Trinity 1bis Esplanade de la Défense 92400 Courbevoie, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 514.266.675 ;

Contrôle indirect :

100 % du capital de la société **ERIC AFFLELOU** société par actions simplifiée au capital 40.000 € dont le siège social est 60, rue Porte Dijaux – 33000 BORDEAUX, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro_338 864 648 ;

100 % du capital de la société **A+** société par actions simplifiée au capital 24.887 € dont le siège social est 60 rue de la Porte Dijaux – 33000 BORDEAUX, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 453 248 064 ;

100% du capital de la société **OPTICAL FINANCE** société par actions simplifiée, au capital de 6.741.160 euros, ayant son siège social Tour Trinity 1bis Esplanade de la Défense 92400 Courbevoie, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 443.025.457 ;

100 % du capital de la société **LION / SENECA France AUDIO**, Société par actions simplifiée au capital de 3.040.815 euros dont le siège social est à Tour Trinity 1bis Esplanade de la Défense 92400 Courbevoie, immatriculée au Registre du Commerce de Nanterre sous le numéro 794.137.737 ;

100 % du capital de la société **3AB OPTIQUE EXPANSION**, société par actions simplifiée au capital de 525.000 euros dont le siège social est à Tour Trinity 1bis Esplanade de la Défense 92400 Courbevoie, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 488 935 552 ;

100 % du capital de la société **ALAIN AFFLELOU INTERNATIONAL** société anonyme au capital de 37.500 € dont le siège social est 26, rue Glesener – 1630 Luxembourg immatriculée au RCS de Luxembourg sous le numéro B58334 ;

100 % du capital de la société **ALAIN AFFLELOU BELGIQUE**, société privée à responsabilité limitée au capital de 20.000 € dont le siège social est 143 avenue Louise – 1050 Bruxelles, immatriculée au RCS de Bruxelles sous le numéro 0885.723.232 ;

100 % du capital de la société **OPTICAL FINANCE BELGIQUE**, société privée à responsabilité limitée au capital de 150.000 € dont le siège social est, 143 avenue Louise 1050 Bruxelles, et immatriculée au RPM de Bruxelles sous le numéro BE0651 851 480 ;

100 % du capital de société **ALAIN AFFLELOU ESPAÑA**, société anonyme de droit espagnol au capital de 500.000 € dont le siège social est Paseo de la Castellana, n°89, Planta 11 - 28046 Madrid, immatriculée au RCS de Madrid sous le numéro A83759019 ;

100 % du capital de la société **ALAIN AFFLELOU AUDIOLOGO**, Société anonyme de droit espagnol au capital de 150.000 euros dont le siège social est en Espagne à Madrid, Paseo de la Castellana, n°89 Planta 11, immatriculée au Registre du Commerce de Madrid sous le numéro A87551909 ;

100 % du capital de la société **ALAIN AFFLELOU PORTUGAL**, société unipersonnelle à responsabilité limitée de droit portugais au capital de 600.000 € dont le siège social est Av. António Augusto de Aguiar, 11- 4ºEsq. 1050-010 LISBOA, immatriculée au RCS de Lisbonne sous le numéro 508417449 ;

100 % du capital de la société **ALAIN AFFLELOU ASIA Limited**, au capital de 1.000.000 HK\$ dont le siège social est Unit 402, 4th floor, Fairmont House, n° 8 Cotton Tree Drive Admiralty Hong Kong, immatriculée au registre du commerce de Hong Kong sous le n° 2170704 ;

100 % du capital de la société **F2L**, société par actions simplifiée au capital de 46.583.026 € dont le siège est Tour Trinity 1bis Esplanade de la Défense 92400 Courbevoie, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 449.055.177 ;

100 % du capital de la société **AAO OPTICO** (anciennement ALAIN AFFLELOU OPTICO), Société Anonyme de droit espagnol au capital de 1.800.015 € dont le siège social est Paseo de la Castellana, n°89, Planta 11 - 28046 Madrid, immatriculée au RCS de Madrid sous le numéro A78766185 ;

100 % du capital de la société **ALAIN AFFLELOU LATAM**, société anonyme de droit espagnol, au capital de 150.000 € dont le siège social est Paseo de la Castellana, n°89, Planta 11 - 28046 Madrid, immatriculée au RCS de Madrid sous le numéro A 87757928 ;

CESSION DE PARTICIPATIONS ET DE CONTROLE

Nous n'avons cédé, au cours de l'exercice, aucune participation ni le contrôle d'aucune société.

ACTIVITE DES FILIALES

L'OPTICIEN AFFLELOU

Nous vous rappelons que notre filiale L'OPTICIEN AFFLELOU ainsi que les sociétés exploitent des points de vente à l'enseigne Alain Afflelou

Les principales données comptables du compte de résultat de la société L'OPTICIEN AFFLELOU sont les suivantes en k€ :

* Chiffre d'affaires HT :	70.261 k€
* Résultat d'exploitation :	(4.122) k€
* Résultat courant avant impôts :	(4.702) k€
* Impôt sur les bénéfices :	(0) k€
* Résultat de l'exercice :	(3.736) k€

ERIC AFFLELOU

Nous vous rappelons que notre filiale ERIC AFFLELOU exploite des points de vente à l'enseigne Alain Afflelou

Les principales données comptables du compte de résultat de la société ERIC AFFLELOU sont les suivantes en k€ :

* Chiffre d'affaires HT :	8.815 k€
* Résultat d'exploitation :	693 k€
* Résultat courant avant impôts :	622 k€
* Impôt sur les bénéfices :	(156) k€
* Résultat de l'exercice :	467 k€

A+

Nous vous rappelons que notre filiale A+ exploite des points de vente à l’enseigne Alain Afflelou

Les principales données comptables du compte de résultat de la société A+ sont les suivantes en k€ :

* Chiffre d'affaires HT :	1.242 k€
* Résultat d'exploitation :	124 k€
* Résultat courant avant impôts :	132 k€
* Impôt sur les bénéfices :	(33) k€
* Résultat de l'exercice :	99 k€

ALAIN AFFLELOU FRANCHISEUR

Notre filiale gère et anime les réseaux français d’opticiens franchisés à l’enseigne Alain Afflelou.

Les principales données comptables du compte de résultat sont les suivantes en k€ :

* Chiffre d'affaires HT :	181.750 k€
* Résultat d'exploitation :	69.893 k€
* Résultat courant avant impôts :	79.363 k€
* Impôt sur les bénéfices :	(17.450) k€
* Résultat de l'exercice :	59.015 k€

OPTICAL FINANCE

Notre filiale gère et anime les réseaux français d’opticiens franchisés aux enseignes Optical Discount et Vision Design, étant précisé que notre filiale a annoncé mettre un terme à son activité de franchiseur laquelle doit cesser au 31 décembre 2024.

Les principales données comptables du compte de résultat au 31 juillet 2024 sont les suivantes en k€ :

* Chiffre d'affaires HT :	1.379 k€
* Résultat d'exploitation :	(114) k€
* Résultat courant avant impôts :	28 k€
* Impôt sur les bénéfices :	0 k€
* Résultat de l'exercice :	(6) k€

LION / SENECA France AUDIO

Notre filiale gère et anime les réseaux français de vente d’appareils auditifs à l’enseigne Alain Afflelou Acousticien.

Les principales données comptables du compte de résultat au 31 juillet 2024 sont les suivantes en k€ :

* Chiffre d'affaires HT :	10.651 k€
* Résultat d'exploitation :	1.260 k€
* Résultat courant avant impôts :	1.437 k€
* Impôt sur les bénéfices :	0 k€
* Résultat de l'exercice :	1.285 k€

3AB OPTIQUE EXPANSION

Nous vous rappelons que notre filiale a une activité de centrale d'achats de verres et produits de contactologie, dédiée aux franchisés du réseau ALAIN AFFLELOU en France.

Les principales données comptables du compte de résultat sont les suivantes en k€ :

* Chiffre d'affaires HT :	116.797 k€
* Résultat d'exploitation :	3.254 k€
* Résultat courant avant impôts :	3.350 k€
* Impôt sur les bénéfices :	(843) k€
* Résultat de l'exercice :	2.507 k€

ALAIN AFFLELOU INTERNATIONAL

ALAIN AFFLELOU INTERNATIONAL gère et anime le réseau d'opticiens en dehors du territoire national en tant que franchiseur et assure la création, l'élaboration et l'approvisionnement des produits à marque enseigne pour l'ensemble du Groupe.

Les principales données comptables du compte de résultat sont les suivantes en k€ :

* Chiffre d'affaires HT :	71.377 k€
* Résultat d'exploitation :	11.048 k€
* Résultat courant avant impôts :	8.288 k€
* Impôt sur les bénéfices :	(1.634) k€
* Résultat de l'exercice :	6.653 k€

ALAIN AFFLELOU BELGIQUE

Notre filiale gère et anime le réseau belge d'opticiens franchisés à l'enseigne Alain Afflelou.

Les principales données comptables du compte de résultat sont les suivantes en k€ :

* Chiffre d'affaires HT :	11.746 k€
* Résultat d'exploitation :	1.547 k€
* Résultat courant avant impôts :	1.664 k€
* Impôt sur les bénéfices :	(450) k€
* Résultat de l'exercice :	1.214 k€

OPTICAL FINANCE BELGIQUE

Les principales données comptables du compte de résultat sont les suivantes en k€ :

* Chiffre d'affaires HT :	0 k€
* Résultat d'exploitation :	(23) k€
* Résultat courant avant impôts :	(29) k€
* Impôt sur les bénéfices :	0 k€
* Résultat de l'exercice :	(29) k€

ALAIN AFFLELOU ESPANA

Notre filiale gère et anime le réseau espagnol d'opticiens franchisés à l'enseigne Alain Afflelou.

Les principales données comptables du compte de résultat sont les suivantes en k€ :

* Chiffre d'affaires HT :	41.089 k€
* Résultat d'exploitation :	3.334 k€
* Résultat courant avant impôts :	2.329 k€
* Impôt sur les bénéfices :	(268) k€
* Résultat de l'exercice :	1.980 k€

ALAIN AFFLELOU AUDIOLOGO

Notre filiale a été créée en vue de gérer et d'animer le réseau franchisé espagnol de vente d'appareils auditifs à l'enseigne Alain Afflelou Audiologo.

Les principales données comptables du compte de résultat sont les suivantes en k€ :

* Chiffre d'affaires HT :	2.247 k€
* Résultat d'exploitation :	(327) k€
* Résultat courant avant impôts :	(351) k€
* Impôt sur les bénéfices :	0 k€
* Résultat de l'exercice :	(248) k€

ALAIN AFFLELOU PORTUGAL

Notre filiale gère et anime le réseau portugais d'opticiens franchisés à l'enseigne Alain Afflelou.

Les principales données comptables du compte de résultat sont les suivantes en k€ :

* Chiffre d'affaires HT :	2.797 k€
* Résultat d'exploitation :	(330) k€
* Résultat courant avant impôts :	(367) k€
* Impôt sur les bénéfices :	(8) k€
* Résultat de l'exercice :	(219) k€

ALAIN AFFLELOU ASIA Limited

Notre filiale constituée fin 2014 a été mise en sommeil en août 2022 et est actuellement en liquidation amiable.

Les principales données comptables du compte de résultat sont les suivantes en k€ :

* Chiffre d'affaires HT :	(0) k€
* Résultat d'exploitation :	(126) k€
* Résultat courant avant impôts :	(126) k€
* Impôt sur les bénéfices :	0 k€
* Résultat de l'exercice :	(126) k€

F2L

La société a poursuivi au cours de l'exercice écoulé la gestion de sa participation détenue dans le capital de la société ALAIN AFFLELOU OPTICO. Cette participation figure au bilan pour un montant de 45.513 k€.

Les principales données comptables du compte de résultat sont les suivantes en k€ :

* Chiffre d'affaires HT :	0 k€
* Résultat d'exploitation :	4 k€
* Résultat courant avant impôts :	3 k€
* Impôt sur les bénéfices :	0 k€
* Résultat de l'exercice :	3 k€

AAO OPTICO (anciennement dénommée ALAIN AFFLELOU OPTICO)

Cette filiale exploite un réseau de magasins en Espagne sous l'enseigne ALAIN AFFLELOU.

Les principales données comptables du compte de résultat sont les suivantes en k€ :

* Chiffre d'affaires HT :	57.048 k€
* Résultat d'exploitation :	1.508 k€
* Résultat courant avant impôts :	2.793 k€
* Impôt sur les bénéfices :	0 k€
* Résultat de l'exercice :	1.600 k€

ALAIN AFFLELOU LATAM

Cette filiale gère et anime un réseau de franchisés en Amérique Latine sous l'enseigne ALAIN AFFLELOU.

Les principales données comptables du compte de résultat sont les suivantes en k€ :

* Chiffre d'affaires HT :	(13) k€
* Résultat d'exploitation :	(13) k€
* Résultat courant avant impôts :	(13) k€
* Impôt sur les bénéfices :	0 k€
* Résultat de l'exercice :	(10) k€

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS - RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 juillet 2024 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

		Exercice 01/08/2023 au 31/07/2024 (12 mois)	Exercice 01/08/2022 au 31/07/2023 (12 mois)
Produits d'exploitation (dont chiffre d'affaires)	€	2.254.000	2.169.033
Charges d'exploitation	€	3.499.618	2.810.979
Résultat d'exploitation	€	(1.245.617)	(641.945)
Résultat financier	€	29.041.233	62.362.252
Résultat courant avant impôts	€	27.795.615	61.720.307
Résultat exceptionnel	€	(112.172)	(8.071)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	€	189.002	178.337
Impôts sur les sociétés	€	(1.800)	(509)
Résultat net	€	27.496.240	61.534.406

AFFECTATION DU RESULTAT - RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

L'exercice clos le 31 juillet 2024 laisse apparaître un bénéfice de 27.496.240 € que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice	27.496.240 €
A la réserve légale (5% du bénéfice arrondi)	1.375.000 €
Le solde	26.121.240 €
Auquel il convient d'ajoute le report à nouveau de	426.229 €
Formant un résultat distribuable de	26.547.469 €
A titre de dividende à l'associé unique	26.000.000 €
Soit 0,0928 € par action.	
Le solde au compte report à nouveau	547.469 €

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents.

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes par action en Euros	Autres revenus distribués en Euros	
2022/2023	0,271 €		
2021/2022	/		
2020/2021	0,125 €		

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 11.683 €, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

Par conséquent, l'impôt au taux de droit commun supporté en raison desdites dépenses et charges s'élève à 2.921 €.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al.1 du Code de Commerce, les informations concernant les délais de paiement des fournisseurs et des clients à la clôture de l'exercice clos le 31 juillet 2023 sont ci-après présentées, suivant les modalités définies par l'article D 441-4, I du Code de Commerce :

	Article D. 441.I-1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D.441.I.-2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (Indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (Indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	20					18	12					1
Montant total des factures concernées <i>(préciser HT ou TTC)</i>	125.658 HT	241.547 HT	/	/	/	241.547 HT	613.728 HT	1.200 HT	/	/	/	1.200 HT
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice <i>(préciser HT ou TTC)</i>	10.16%	19.54%	0.06%	/	/	19.54%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice <i>(préciser HT ou TTC)</i>							30.17%	/	/	/	/	0.06%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues	/						/					
Montant total des factures exclues <i>(préciser HT ou TTC)</i>	/						/					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L.441.6 ou article L.443-1 du Code de Commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retard de paiement	☒ Délais contractuels : 30 à 45 jours ☐ Délais légaux : (préciser)						☐ Délais contractuels : 30 à 45 jours fin de mois ☐ Délais légaux : (préciser)					

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Nous allons vous donner lecture du rapport du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce intervenues au cours de l'exercice écoulé et sur celles conclues au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours dudit exercice.

SITUATION DES MANDATS DU PRESIDENT ET DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous vous précisons qu'aucun mandat de commissaires aux comptes ou celui du Président n'est pas arrivé à expiration.

CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

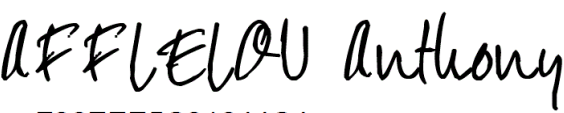
Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport sur les comptes annuels de vos Commissaires aux comptes.

*
* *

Les projets de résolutions qui vous sont soumis reprennent nos propositions ci-dessus, dont nous espérons qu'elles recevront votre approbation.

Le Président

Signé par :


F36EEE5C31644C4...